

LA MUNICIPALITE

AU CONSEIL COMMUNAL
DE ST-LEGIER-LA CHIESAZ

PREAVIS No 01/2012

**concernant la demande d'un crédit d'étude
pour l'extension et le remplacement des
conduites de distribution d'eau potable et
défense incendie et l'assainissement des
collecteurs d'eaux claires et usées dans le
quartier
« En Grandchamp - Au Porteau »**

Date proposée pour la 1^{ère} séance de commission:
le 15 février 2012 à 19.00

en la salle de la Municipalité
route des Deux-Villages 23

Crédit d'étude pour l'extension et le remplacement des conduites de distribution d'eau potable et défense incendie et l'assainissement des collecteurs d'eaux claires et usées dans le quartier « En Grandchamp - Au Porteau »

S O M M A I R E

Chapitres

1. Objet du préavis
2. Généralités
3. Présentation des intentions
4. Crédit d'étude (honoraires)
5. Planification et organisation
6. Grille d'analyse - Agenda 21 (développement durable)
7. Conclusions générales
8. Conclusions du préavis

St-Légier-La Chiésaz, le 16 janvier 2012

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

1. Objet du préavis

Le présent préavis a pour objet une demande de crédit d'étude de CHF 123'000.- pour l'extension et le remplacement des conduites de distribution d'eau potable et défense incendie et l'assainissement des collecteurs d'eaux claires et usées dans le quartier « En Grandchamp - Au Porteau ».

2. Généralités

Le quartier « En Grandchamp - Au Porteau » est appelé à se développer significativement ces prochaines années. A titre d'information, le plan partiel d'affectation « En Grandchamp » adopté par le Conseil communal le 20 avril 2009 a été mis en vigueur par le Département cantonal compétent le 19 avril 2011 et le projet de plan partiel d'affectation « Au Porteau » est en cours de finalisation en vue de son envoi au Service cantonal du développement territorial pour un examen préliminaire. A terme, le potentiel cumulé de ces deux plans spéciaux représentera une augmentation de population d'environ 600 habitants.

Afin de maîtriser cette urbanisation, une étude globale doit être menée concernant l'adaptation des services industriels communaux, conformément aux lignes fixées par le plan directeur de la distribution d'eau potable et le plan général d'évacuation des eaux (eaux claires et usées) en cours d'approbation.

3. Présentation des intentions

Réseau communal de distribution de l'eau potable

- Extension de la conduite de distribution d'eau potable et de défense incendie entre les chemins de la Clavaz et de Malavernaz ;
- Remplacement de l'ancienne conduite en acier d'un diamètre de 100 mm sous le chemin du Porteau qui est vétuste et sous-dimensionnée.

Le plan joint en annexe illustre à titre indicatif en rouge les tronçons concernés.

Réseau communal d'eaux claires et usées

- Dans le secteur « En Grandchamp », le réseau communal d'eaux claires présente une sous-capacité selon la simulation hydraulique de tout le bassin versant. La solution technique la plus avantageuse sera recherchée entre les variantes consistant à remplacer le collecteur existant ou à doubler la canalisation tout en maintenant la conduite existante ;
- Dans le secteur « Au Porteau », les collecteurs communaux d'eaux claires et usées doivent être déplacés car les futurs bâtiments et entrées aux garages semi-enterrés vont être construits sur le tracé des conduites existantes. A noter que des problèmes de refoulement sont intervenus ponctuellement sur la partie supérieure du réseau communal d'eaux usées.

Le plan joint en annexe illustre à titre indicatif en rouge et en bleu les tronçons concernés.

Coûts estimatifs des travaux

Sur la base d'une estimation sommaire, les coûts des travaux sont évalués à :

- CHF 490'000.-, HT, pour l'eau potable ;
- CHF 1'300'000.-, HT, pour les eaux claires et usées.

4. Crédit d'étude (honoraires)

Prestations	Montants	Total
<u>Bureau Herter & Wiesmann SA (eau potable)</u>		
• Avant-projet de l'ouvrage	3'800	
• Projet de l'ouvrage	14'000	
• Procédure de demande d'autorisation	1'300	
• Appels d'offres, comparaisons et adjudication	6'400	
<u>Bureau GED SA (eaux claires et usées)</u>		
• Projet de l'ouvrage	29'000	
• Procédure de demande d'autorisation	9'300	
• Appels d'offres, comparaisons et adjudication	19'700	83'500
Honoraires géomètre	15'000	15'000
Curage et inspection TV	5'500	5'500
Frais de reproduction et débours	3'500	3'500
Divers et imprévus	5'500	5'500
Total brut		113'000
TVA 8.0%		9'040
Total TTC arrondi à		123'000

Le choix du bureau GED SA pour cette étude a été motivé par le fait que celui-ci est le pilote du plan général d'évacuation des eaux et que la phase « avant-projet » n'a ainsi pas été comptabilisée.

Le bureau Herter & Wiesmann SA est le spécialiste hydraulique pour la Commune de St-Légier-La Chiésaz.

La TVA concernant les honoraires pour les réseaux publics des eaux claires, usées et l'eau potable peut être récupérée.

5. Planification et organisation

La planification du déroulement des étapes principales peut être estimée de la manière suivante :

- Projet avril à juin 2012
- Présentation aux propriétaires touchés juillet 2012
- Envoi pour examen préliminaire aux services cantonaux septembre 2012

6. Grille d'analyse - Agenda 21 (développement durable)

La Municipalité a tenu compte de la grille d'analyse ayant trait au développement durable. On peut relever qu'une conduite d'eau potable en mauvais état qui a déjà fait l'objet de quelques fuites sera remplacée et qu'un collecteur d'eaux claires sera doublé ou changé afin d'éviter tout débordement à l'avenir.

7. Conclusions générales

La Municipalité souligne l'importance de cette étude pour adapter les réseaux publics d'eau potable, d'eaux claires et usées en coordination avec le développement projeté du quartier « En Grandchamp - Au Porteau ».

8. Conclusions du préavis

Vu ce qui précède, la Municipalité demande à ce qu'il plaise au Conseil communal :

- ⇒ octroyer à la Municipalité le crédit d'étude demandé de CHF 123'000.- ;
- ⇒ financer la dépense par la trésorerie courante ;
- ⇒ autoriser la Municipalité à amortir cette dépense sur une durée de 10 ans au maximum.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

Le Secrétaire

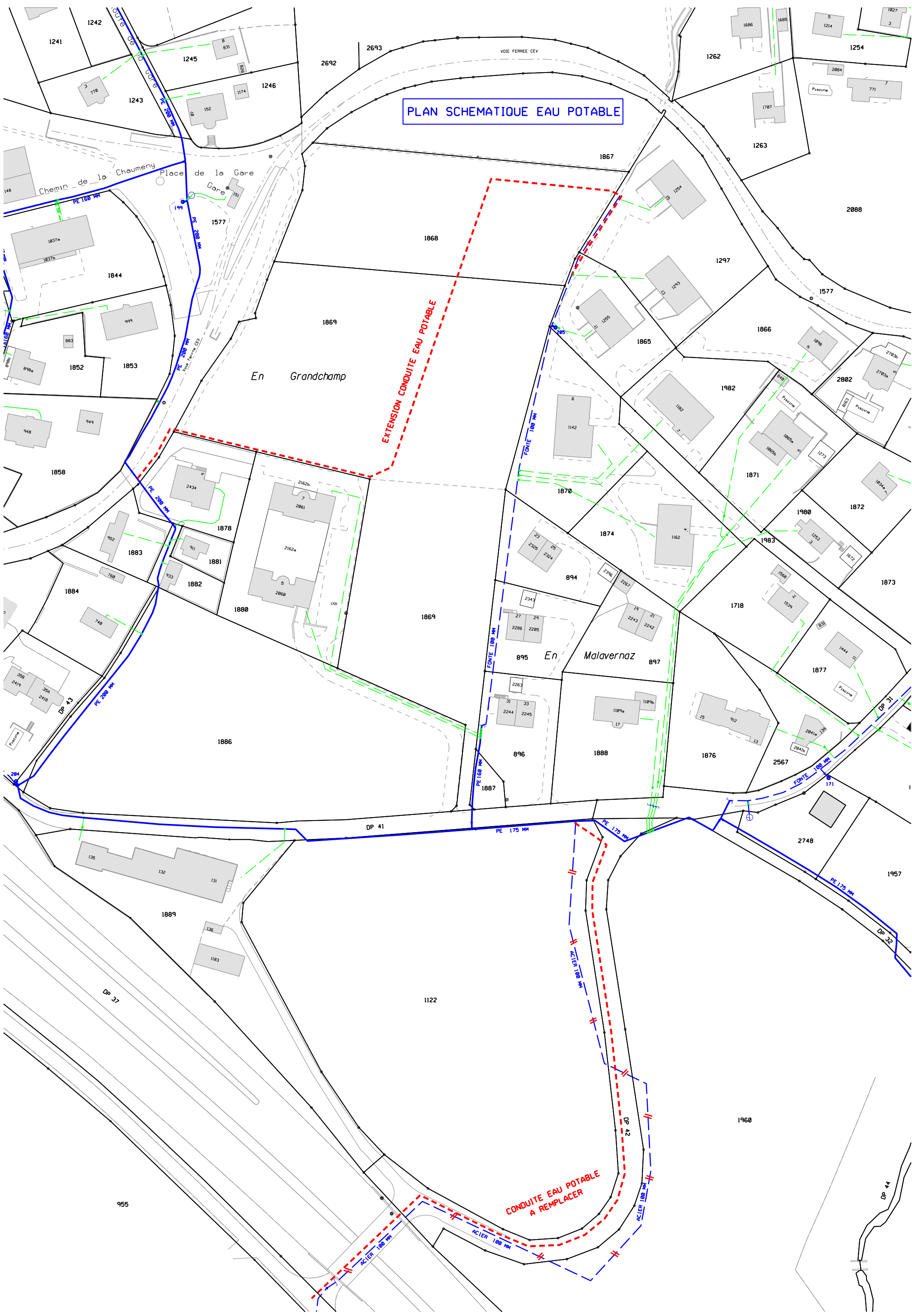
A. Bovay

J. Steiner

Annexes : plan schématique pour l'eau potable
plan schématique pour les eaux claires et usées

Municipal délégué : M. Alain Bovay, syndic

PLAN SCHEMATIQUE EAU POTABLE



PLAN SCHEMATIQUE DES EAUX CLAIRES ET USEES

